

mémentos

APPRENDRE

UTILE

Jean-Philippe Tricoit

Droit social international et européen

2^e

Cours intégral et synthétique

Jean-Philippe Tricoit

est Maître de conférences HDR à la Faculté de droit de Lille. Il est membre de l'EREDS-CRDP et est co-directeur de l'Institut des sciences du travail.

Du même auteur, chez le même éditeur

Collection « Mémentos »

– *Droit de la médiation et des modes amiables de règlement des différends*, 2^e éd. 2022.

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2022, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
978-2-297-17576-0
ISSN 2680-073X

mémentos

APPRENDRE

UTILE

Jean-Philippe Tricoit

Droit social international et européen

2^e

Cours intégral et synthétique

mémentos

APPRENDRE

UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

- Amphi LMD
- Mémentos
- Exos LMD
- Méthodo LMD
- Carrés Rouge
- Annales corrigées et commentées
- Master
- En Poche
- Droit Expert
- Droit en poche
- Petit Lexique
- Hors collection

Préface

Qui peut prétendre aujourd'hui comprendre et maîtriser le droit social en ignorant les règles internationales et européennes ? L'histoire récente a montré, y compris pour le législateur français, qu'une telle méconnaissance peut avoir des conséquences fâcheuses. Au nom de l'emploi, le législateur avait mis en place par une ordonnance du 2 août 2005, le « contrat nouvelles embauches » (CNE). Après le BIT, la Cour de cassation va prononcer le 1^{er} juillet 2008 l'arrêt de mort du CNE en le considérant comme contraire à la convention n° 158 de l'OIT. Les débats actuels sur le plafonnement des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse illustrent une nouvelle fois l'importance des normes internationales. Et comment ne pas saluer les progrès importants accomplis par la France en matière d'égalité des sexes grâce au droit de l'Union européenne ?

Pourtant, le droit social international et européen demeure encore largement méconnu, sans doute en raison de sa grande technicité. Le livre de Jean-Philippe Tricoit est donc essentiel car il permet à chacun de se familiariser de façon progressive à une matière d'une grande complexité. L'auteur présente de façon précise le contenu du droit positif avec le souci, tout au long de l'ouvrage, de clarté et d'intelligibilité. Selon les canons de la collection où il prend place, des chapitres, indépendants les uns des autres, apportent les réponses essentielles aux grandes questions qui traversent la matière.

L'ouvrage, qui comprend 8 parties et 26 chapitres, s'intéresse non seulement au fond du droit mais aussi aux aspects institutionnels. Cette approche est la bienvenue car elle permet de comprendre les liens étroits qui unissent l'élaboration de la norme et son contenu. Ces liaisons se manifestent, comme le souligne à juste titre Jean-Philippe Tricoit, avec une grande intensité dans les modes de la production de la norme. En droit du travail, celle-ci a été pendant longtemps concentrée entre les mains de l'État

qui a cherché à imposer par des règles contraignantes un modèle social visant d'abord à protéger le travailleur. Aujourd'hui, on assiste à une montée en puissance des normes plus incitatives que contraignantes, qui réglementent autrement en associant les destinataires de la norme à son élaboration. Ce droit dit « doux », qui se manifeste en particulier dans les codes de bonne conduite et les chartes éthiques, exprime sans doute des valeurs mais il est difficile de les analyser comme des règles de conduite contraignantes. Ces nouvelles formes de la technique juridique peuvent être mises en parallèle avec la place grandissante accordée au droit international et au droit de l'Union européenne. La technique de la recommandation largement utilisée par l'OIT est plus incitative que contraignante. L'idée d'une égalisation dans le progrès des conditions de vie et de travail de la main-d'œuvre est souhaitée par l'Union européenne mais elle est difficilement opposable aux États membres. Par ailleurs, la directive, instrument de l'harmonisation sociale, se contente de fixer un but à atteindre en laissant aux États membres le choix des moyens à employer pour atteindre l'objectif fixé.

Il est évidemment impossible de présenter dans cette brève introduction l'ensemble des développements très riches que contient l'ouvrage. Au-delà des études directement consacrées aux normes de l'OIT et à l'Europe sociale, on soulignera la place particulière accordée aux rapports internationaux du travail qui relèvent pour l'essentiel du droit international privé. C'est là qu'il faut chercher la règle applicable au contrat de travail international. C'est également au sein de cette matière que sera précisée la juridiction compétente dans les litiges de travail internationaux.

On l'a compris, ce livre permet de rendre accessible à un large public un droit complexe qui est au carrefour de plusieurs disciplines. Dans de nombreux domaines, la compréhension du droit social français est largement tributaire d'une parfaite maîtrise du droit social international et européen. Nul doute que chacun trouvera dans ce document des éléments de réponse à ses interrogations mais pourra aussi comprendre les nouvelles potentialités offertes par ce droit venu « d'ailleurs ».

Le livre de Jean-Philippe Tricoit, qui conjugue si bien force de la pensée et clarté de son expression, a donc non seulement un but pédagogique, mais aussi un objectif scientifique. Il nous permet de disposer des outils permettant de s'interroger sur la manière dont le droit social international et européen influence le droit social français. Il invite chacun à réfléchir aux futures évolutions et pourquoi pas à imaginer de nouvelles normes. Face à une discipline qui a la réputation d'être particulièrement austère, on se réjouira de disposer désormais d'un tel ouvrage.

Bernard Bossu,
Professeur agrégé des facultés de droit à l'université de Lille,
Doyen honoraire, Directeur du LEREDS (CRDP)

Présentation

Le droit international et le droit européen donnent des sueurs froides à n'importe quel juriste, tant l'enchevêtrement des principes et des règles – institutionnelles et matérielles – rendent obscures et rébarbatives leur analyse et leur étude.

C'est encore plus vrai dans l'hypothèse où ces ensembles de règles sont juxtaposées à celles du droit social. L'objet du droit social international et européen est alors difficile à percevoir et à circonscrire. Il attire à lui des dispositions relatives à la fois à la garantie des droits fondamentaux et aux modalités de circulation des travailleurs et assurés sociaux ainsi que des membres de leur famille.

Le présent ouvrage se veut un *vade-mecum* adressé à tout juriste, étudiant ou praticien, désireux de comprendre l'intérêt de la matière, son influence dans le contentieux et ses règles principales. Il a été conçu pour assurer une progressivité dans l'apprentissage et éviter que ce dernier soit fastidieux.

Car s'il est un corps de règles dont la transversalité mérite d'être connue et reconnue pour ses apports au droit des entreprises et à celui des travailleurs, c'est bien le droit social international et européen.

Plan de cours

P réface	5
P résentation	7
I ntroduction	21

PARTIE 1 L'Organisation internationale du travail

C hapitre 1 Fonctionnement de l'Organisation internationale du travail	25
1 Les États membres de l'OIT	25
2 Les organes de l'OIT	26
<i>A - La Conférence internationale du travail</i>	26
<i>B - Le Conseil d'administration</i>	27
<i>C - Le Bureau international du travail</i>	27
C hapitre 2 Les activités de l'Organisation internationale du travail	29
1 Activité normative	29
2 Missions de contrôle	30
<i>A - Contrôle régulier</i>	30
<i>B - Contrôles ponctuels</i>	32
3 Missions de coopération	34

PARTIE 2
L'Europe sociale

Chapitre 3	Construction de l'Europe sociale	37
1	Étapes de la construction de l'Europe sociale	37
	<i>A - Naissance</i>	37
	<i>B - Expansion</i>	38
	<i>C - Concrétisation</i>	39
	<i>D - Institutionnalisation</i>	40
	<i>E - Maturité</i>	40
2	Objectifs contemporains de l'Europe sociale	41
	<i>A - Plein-emploi</i>	42
	<i>B - Progrès social</i>	42
Chapitre 4	Fonctionnement de l'Europe sociale	45
1	Institutions européennes	45
	<i>A - L'action du triangle institutionnel</i>	45
	<i>B - L'action de la Cour de justice de l'Union européenne en matière sociale</i>	47
	1) Protection des droits fondamentaux	47
	2) Défense du marché économique	49
	<i>C - Le rôle du Conseil européen en matière sociale</i>	50
2	Organes européens	50
	<i>A - Organes consultatifs</i>	50
	<i>B - Organes opérationnels</i>	51
3	Partenaires sociaux européens	53
Chapitre 5	Actions et compétences de l'Europe sociale	55
1	Activité normative	55
	<i>A - Compétences</i>	55
	1) Compétence d'attribution	56
	2) Compétence partagée	57
	<i>a) Domaines de la compétence partagée</i>	57
	<i>b) Procédures législatives</i>	58
	<i>B - Compétences déléguées aux partenaires sociaux européens</i>	59
	1) Consultation des partenaires sociaux européens	60
	2) Négociation entre partenaires sociaux européens	60
	3) Mise en œuvre	61
2	Actions politiques	62

Chapitre 6	Principes de l'Europe sociale	65
1	Principes généraux	65
	A - Droits sociaux fondamentaux	65
	B - Droits économiques fondamentaux	66
2	Principes propres à la matière sociale	67
	A - Liberté de circulation des travailleurs	67
	1) Caractéristiques de la liberté de circulation des travailleurs	67
	2) Droits attachés à la liberté de circulation des travailleurs	69
	a) Droits de déplacement et de séjour des travailleurs	69
	b) Droits d'entrée et de séjour des membres de la famille du travailleur	69
	c) Droit d'exercer une activité professionnelle	70
	d) Non-discrimination	71
	e) Égalité de traitement	71
	B - Égalité de rémunération entre hommes et femmes	72

PARTIE 3

Les normes sociales supranationales

Chapitre 7	Production des normes sociales supranationales	77
1	Méthodes de production des normes supranationales	77
	A - Uniformisation	77
	B - Unification	78
	C - Harmonisation	78
	D - Coordination	79
2	Techniques de production des normes supranationales	79
	A - Négociations	79
	B - Actes unilatéraux	81
	1) Actes dérivés	81
	2) Soft law	82
Chapitre 8	Réception des normes sociales supranationales	85
1	Réception des conventions internationales	85
2	Réception des normes du droit de l'Union européenne	87
	A - Déclarations de droits	87
	B - Droit primaire	88
	C - Droit dérivé	88

Chapitre 9	Justiciabilité des normes sociales supranationales	89
1	Effet direct	89
	<i>A - Effet direct des conventions internationales</i>	89
	<i>B - Effet direct des dispositions du droit de l'Union européenne</i>	91
2	Contrôle de conventionnalité	92
	<i>A - Compétence</i>	92
	<i>B - Conflits de normes</i>	93
	<i>C - Conséquences du contrôle de conventionnalité</i>	97

PARTIE 4

La protection des droits sociaux fondamentaux

Chapitre 10	Normes de l'ONU	103
1	La Déclaration universelle des droits de l'Homme	103
2	Les pactes internationaux de 1966	105
	<i>A - Le Pacte relatif aux droits civils et politiques</i>	105
	<i>B - Le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels</i>	106
	1) Contenu et valeur juridique	106
	2) Contrôle	107
Chapitre 11	Normes de l'OIT	109
1	Les normes constitutionnelles de l'OIT	109
2	Les normes produites par l'OIT	111
	<i>A - Typologie</i>	111
	<i>B - Conséquences</i>	112
Chapitre 12	Normes du Conseil de l'Europe	115
1	La Convention européenne des droits de l'Homme	115
	<i>A - Caractéristiques de la Convention EDH</i>	115
	1) Caractéristiques générales de la Convention EDH	115
	2) Extension des droits garantis à la matière sociale	116
	<i>B - Droits garantis par la Convention EDH</i>	117
	1) Les dispositions sociales de la Convention EDH	117
	a) La lutte contre l'esclavage et le travail forcé	118
	b) La liberté syndicale	120

2) L'application des dispositions générales de la Convention EDH en matière sociale	122
a) <i>Les garanties du droit à un procès équitable</i>	122
b) <i>Le droit au respect de la vie privée</i>	125
c) <i>La liberté religieuse</i>	129
d) <i>La liberté d'expression</i>	132
e) <i>Le principe de non-discrimination</i>	137
f) <i>Le droit au respect de ses biens</i>	138
2 La Charte sociale européenne	140
A - <i>Présentation</i>	140
B - <i>Valeur juridique</i>	141
C - <i>Contrôle du Comité européen des droits sociaux</i>	143
1) <i>Contrôle périodique</i>	143
2) <i>Réclamations collectives</i>	144
Chapitre 13 Normes de l'Union européenne	147
1 La Charte communautaire de 1989	148
A - <i>Élaboration</i>	148
B - <i>Intérêt</i>	148
2 La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	149
A - <i>Contenu de la charte</i>	150
B - <i>Portée de la charte</i>	152
1) <i>Nature juridique</i>	152
2) <i>Portée juridique</i>	153
a) <i>Appréciation des juridictions françaises</i>	153
b) <i>Appréciation de la CJUE</i>	155
C - <i>Socle européen des droits sociaux</i>	156

PARTIE 5

Les conflits de lois en matière de contrat de travail international

Chapitre 14 Normes applicables	161
1 Évolution dans le temps	161
A - <i>Convention de Rome du 19 juin 1980</i>	161
B - <i>Règlement Rome I</i>	162
2 Conditions d'applicabilité	162
Chapitre 15 Loi d'autonomie	165
1 Le choix exprès des parties	165
A - <i>Choix</i>	165
B - <i>Rédaction</i>	166

2 Le choix tacite des parties	167
A - <i>Appréciation</i>	167
B - <i>Critères</i>	167

Chapitre 16 **Loi applicable à défaut de choix des parties** 169

1 La loi du lieu habituel de travail	169
A - <i>Mobilité temporaire sur un autre territoire</i>	170
B - <i>Mobilité successive sur des territoires différents</i>	171
2 La loi du lieu de l'établissement qui a procédé à l'embauche	173
A - <i>Critère de rattachement</i>	173
B - <i>Interprétation du critère de rattachement</i>	173
3 La loi qui présente des liens plus étroits avec le contrat	174
A - <i>Critère de rattachement</i>	174
B - <i>Interprétation du critère de rattachement</i>	175

Chapitre 17 **Dispositions impératives** 177

1 Dispositions impératives de la loi applicable à défaut de choix des parties	177
A - <i>Caractères</i>	177
B - <i>Comparaison</i>	179
2 Dispositions impératives absolues : les lois de police	180
A - <i>Notion</i>	180
B - <i>Catégories</i>	182
C - <i>Caractères</i>	182

PARTIE 6

Les conflits de juridictions en matière de contrat de travail international

Chapitre 18 **Normes applicables** 185

1 Pluralité et succession de normes applicables	185
A - <i>Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968</i>	185
B - <i>Règlement Bruxelles I</i>	186
C - <i>Règlement Bruxelles I bis</i>	186
D - <i>Conventions de Lugano du 16 septembre 1988 et du 30 octobre 2007</i>	187
2 Conditions d'applicabilité	188
A - <i>Condition temporelle</i>	188
B - <i>Relation internationale de travail</i>	188
C - <i>Localisation du domicile du défendeur</i>	189

Chapitre 19	Conventions attributives de juridiction	191
1	Règles supranationales relatives aux conventions attributives de juridiction	191
2	Règles internes relatives aux conventions attributives de juridiction	192
	<i>A - Contrat de travail interne</i>	192
	<i>B - Contrat de travail international</i>	193
	1) Positions	193
	2) Solution	194
Chapitre 20	Conventions d'arbitrage	197
1	Catégories	197
2	Régimes juridiques	198
Chapitre 21	Règles de compétence applicables en l'absence de convention des parties	199
1	Règles supranationales	199
	<i>A - Règles de compétence générale</i>	199
	<i>B - Règles de compétences spéciales</i>	201
	1) Règles réservées au salarié	201
	a) <i>Domicile de l'employeur</i>	201
	b) <i>Lieu habituel de travail</i>	202
	c) <i>Dernier lieu de travail habituel</i>	204
	d) <i>Établissement procédant à l'embauche</i>	205
	2) Règle applicable l'employeur	205
2	Règles internes	205
	<i>A - Règles énoncées par le Code du travail</i>	206
	<i>B - Règles subsidiaires du Code de procédure civile</i>	207
	<i>C - Privilèges de juridiction du Code civil</i>	208

PARTIE 7

Les catégories de travailleurs transfrontières

Chapitre 22	Ressortissants de l'Union européenne	213
1	Notion	213
2	Conséquences	215
	<i>A - Conséquences relatives à la citoyenneté européenne</i>	215
	<i>B - Conséquences relatives à la qualité de travailleur</i>	216
	<i>C - Conséquences de la sortie de l'Union européenne</i>	217

Chapitre 23	Ressortissants hors Union européenne	221
1	Ressortissants dont l'État a conclu une convention internationale avec la France	221
2	Ressortissants étrangers de droit commun	222
	<i>A - Les travailleurs étrangers en situation régulière</i>	222
	1) Recrutement	222
	2) Droits	224
	<i>B - Les travailleurs étrangers en situation irrégulière</i>	226
	<i>C - Sanctions</i>	228

PARTIE 8

Les statuts des travailleurs transfrontières

Chapitre 24	Statut du travailleur détaché	233
1	Notion de détachement	233
	<i>A - Types de détachement</i>	234
	<i>B - Opérations juridiques</i>	235
	<i>C - Éléments constitutifs</i>	236
	1) Droit du travail	236
	2) Protection sociale	237
	<i>a) Détachement conventionnel</i>	237
	<i>b) Détachement intra-européen</i>	237
	<i>c) Détachement interne</i>	239
2	Régimes	239
	<i>A - Droit du travail</i>	239
	1) Dispositions générales applicables au salarié détaché sur le territoire français	240
	2) Licenciement du salarié détaché dans les groupes internationaux de sociétés	242
	<i>a) Contexte</i>	242
	<i>b) Conditions d'applicabilité de l'article L. 1231-5 du Code du travail</i>	242
	<i>c) Conséquences de l'article L. 1231-5 du Code du travail</i>	244
	<i>B - Protection sociale</i>	246
	1) Détachement conventionnel	246
	2) Détachement intra-européen	246
	3) Détachement interne	249

C hapitre 25 Statut du travailleur expatrié	251
1 Notion d'expatriation	251
2 Régime applicable	253
<i>A - Maintien du droit du travail français</i>	253
<i>B - Application volontaire de la sécurité sociale française</i>	254
1) Adhésion volontaire à la Caisse des Français de l'étranger	255
2) Conditions d'adhésion	255
C hapitre 26 Statut du travailleur frontalier	257
1 Notion	257
2 Régimes	258
B ibliographie générale	263
I ndex	265

Liste des principales abréviations

Act.	Actualité
AELE	Association européenne de libre-échange
AUE	Acte unique européen
BGBL.	<i>Bundesgesetzblatt</i> (journal officiel fédéral de la République fédérale d'Allemagne)
BICC	<i>Bulletin d'information de la Cour de cassation</i>
BJS	<i>Bulletin Joly Sociétés</i>
Bull. civ.	<i>Bulletin des arrêts des chambres civiles de la Cour de cassation</i>
Bull. crim.	<i>Bulletin des arrêts de la chambre criminelle de la Cour de cassation</i>
C. civ.	Code civil
C. com.	Code de commerce
C. consom.	Code de la consommation
C. trav.	Code du travail
CA	Conseil d'administration
CA	Cour d'appel
CACSSS	Commission administrative pour la coordination des systèmes de sécurité sociale
Cass. 1 ^{re} civ.	Cour de cassation, première chambre civile
Cass. 2 ^e civ.	Cour de cassation, deuxième chambre civile
Cass. 3 ^e civ.	Cour de cassation, troisième chambre civile
Cass. ass. plén.	Cour de cassation, assemblée plénière
Cass. ch. mixte	Cour de cassation, chambre mixte
Cass. com.	Cour de cassation, chambre commerciale
Cass. crim.	Cour de cassation, chambre criminelle
Cass. soc.	Cour de cassation, chambre sociale
CAT	Centre d'aide par le travail
CDF	Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
CE	Conseil d'État
CED	Communauté européenne de défense
CEDH	Cour européenne des droits de l'Homme
CEDS	Comité européen des droits sociaux
CEE	Communauté économique européenne
CES	Confédération européenne des syndicats
CESE	Comité économique et social européen
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
CFE	Caisse des Français de l'étranger
CGE	Comité de groupe européen
CIDE	Convention internationale des droits de l'enfant
CIF-OIT	Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail
Circ.	Circulaire
CIT	Conférence internationale du travail
CJCE	Cour de justice des Communautés européennes
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
CLS	Comité de la liberté syndicale
CNAREFE	Centre national des retraités français de l'étranger
CNE	Contrat nouvelles embauches
Comm.	Commentaire

Cons.	Considérant
Cons. const.	Conseil constitutionnel
Const.	Constitution
Conv.	Convention
Conv. EDH	Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ou Convention européenne des droits de l'Homme)
CPC	Code de procédure civile
CRA	Commission de recours amiable
CRDS	Contribution pour le remboursement de la dette sociale
CSE	Comité social et économique
CSG	Contribution sociale généralisée
CSS	Code de la sécurité sociale
D.	Décret
D.	<i>Recueil Dalloz</i>
DGT	Direction générale du Travail
Dir.	Directive
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations unies
EEE	Espace économique européen
Euratom	Communauté européenne de l'énergie atomique
EURES	<i>European Employment Services</i> (réseau européen des services de l'emploi EURES)
FO	Force ouvrière
FRA	<i>Fundamental Rights Agency</i> (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne)
Gaz. Pal.	<i>Gazette du Palais</i>
Gde ch.	Grande Chambre
JCI.	<i>JurisClasseur</i>
JCP	<i>JurisClasseur périodique (Semaine juridique)</i>
JCP E	<i>JurisClasseur périodique (Semaine juridique), édition Entreprise et Affaires</i>
JCP G	<i>JurisClasseur périodique (Semaine juridique), édition générale</i>
JCP S	<i>JurisClasseur périodique (Semaine juridique), édition sociale</i>
JDI	<i>Journal de droit international</i>
JOCE	<i>Journal officiel des Communautés européennes</i>
JOUE	<i>Journal officiel de l'Union européenne</i>
Lebon	<i>Recueil des décisions du Conseil d'État (Recueil Lebon)</i>
Lebon T.	<i>Recueil des décisions du Conseil d'État (Recueil Lebon), Tables</i>
MOC	Méthode ouverte de coordination
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
OIT	Organisation internationale du travail
Ord.	Ordonnance
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
Prot. add.	Protocole additionnel
RDSS	<i>Revue de droit sanitaire et social</i>
RDT	<i>Revue de droit du travail</i>
Rec. CJCE	<i>Recueil de la Cour de justice des Communautés européennes</i>
Rec. CJUE	<i>Recueil de la Cour de justice de l'Union européenne</i>
Réclam. coll.	Réclamation collective
Règl.	Règlement
Rev. crit. DIP	<i>Revue critique de droit international privé</i>
RG	<i>Registre général</i>

RJS	<i>Revue de jurisprudence sociale</i>
RSA	Revenu de solidarité active
SA	Société anonyme
SEDS	Socle européen des droits sociaux
TA	Tribunal administratif
TASS	Tribunal des affaires de sécurité sociale
TC	Tribunal des conflits
TCE	Traité instituant la Communauté européenne
TCEE	Traité instituant la Communauté économique européenne
TFUE	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
TGI	Tribunal de grande instance (devenu Tribunal judiciaire)
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPICE	Tribunal de première instance des Communautés européennes
TPS	<i>Travail et protection sociale</i>
TUE	Traité sur l'Union européenne
UE	Union européenne
UEAPME	Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
UEM	Union économique et monétaire
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales